



PRO
la référence qualité pro

Marseille, le 24 février 2011

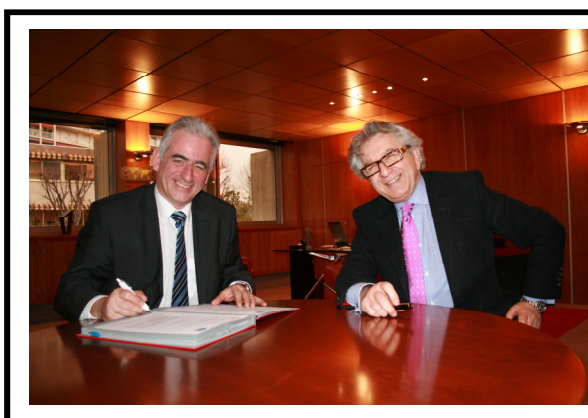
Signature d'une convention de partenariat
MAAF Assurances /
Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône
Services de pro pour pro de l'artisanat

André Bendano, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) et Denis Vernayre, Directeur régional de MAAF Assurances ont signé ce lundi une convention de partenariat avec pour objectif de proposer aux entreprises du département un soutien adaptés.

Chez MAAF Assurances, un client professionnel sur deux est un artisan. Et la Chambre de métiers n'a de cesse de développer à destination des artisans des services leur permettant de prendre toute leur place sur le marché.

En unissant leurs efforts, assureur et chambre consulaire pourront étendre leur champ d'action et toucher un plus grand nombre d'artisans, notamment dans des domaines sensibles comme la transmission d'entreprise ou le choix d'un statut pour les conjoints collaborateurs.

MAAF Assurances soutient en outre plusieurs projets de la Chambre de métiers dans le cadre de la représentation et de la valorisation du secteur, comme la Route des métiers d'art et la Route gourmande, la Soirée de la Distinction artisanale...



Denis Vernayre, Directeur régional MAAF Assurances et André Bendano, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône

Contact presse CMA 13

Marge Vandendries

Tél. : 04.91.32.24.76

Mail : mvandendries@cm13.org

www.cma13.fr